RENOVATION DE LA PROTECTION ANTICORROSION DU PONT DE TANCARVILLE



Maître d'Ouvrage

CCIT Seine Estuaire

181 quai Frissard
BP 1410
76067 Le Havre cedex

Maître d'Œuvre

setec tpi

Immeuble Central Seine
42/52, quai de la Râpée
CS 71230
75583 Paris cedex 12
Tél : 01.82.51. 67.88
Télécopie : 01.82.51.53.87
E-mail : tpi@setec.fr

Contrôle extérieur

Amiante et plomb

Bordereau des Prix Unitaires

	Projet :				Référence :		Indices :	
	Société :	Affaire :	Emet. :	Type :	Phase :	Numéro :	Dif. :	Rev. :
	003	55381	S	BPU	ACT	0332	A	0

Dif.	Rev.	Date	Auteur	Vérificateur	Approbateur	Modification
A	0	24/07/2026	S. EZRAN	S. EZRAN	S. EZRAN	Première édition

SOMMAIRE

1. OBJET DU DOCUMENT 4

2. PREAMBULE - CONTENU DES PRIX 4

3. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES 5

3.1 A – PRELEVEMENT ET ANALYSES ENVIRONNEMENTAUX 5

3.2 B – PRELEVEMENTS ET ANALYSES SUR ECAILLES DE PEINTURE 7

1. OBJET DU DOCUMENT

L'objet du présent document est la définition des prix unitaires associés aux prestations prévues pour le contrôle extérieur qui est réalisé dans le cadre du projet de remise en peinture du Pont de Tancarville.

2. PREAMBULE - CONTENU DES PRIX

Le contenu des prix prend en compte l'ensemble des moyens nécessaires pour exécuter la mission.

Il comprend notamment :

- Les honoraires,
- Les frais de bureaux, de laboratoire et les frais de fonctionnement s'y afférent,
- Les véhicules, engins, le matériel nécessaire aux essais et leurs frais de fonctionnement et de contrôle,
- La fourniture des différents avis et rapports et les frais de secrétariat s'y afférant,
- Les frais de suivi administratif,
- La participation aux réunions spécifiques,
- Les sujétions et pertes de temps de toute nature, en particulier de l'exécution des travaux par phases ou par parties, de jour comme de nuit,
- Les frais d'assurance,
- Les frais de coordination et de supervision des différents intervenants,
- Les sujétions relatives à l'assurance qualité,
- Les frais de déplacement.

3. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

3.1 A – PRELEVEMENT ET ANALYSES ENVIRONNEMENTAUX

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
A-1	**Tests lingettes** Ce prix rémunère à l'unité de surface et à la demande du Maître d'œuvre et de l'AMO amiante, les prestations de prélèvements et de mesures de concentration en plomb décrites au CCTP. Ce prix comprend notamment : • Les frais de déplacement, • La production du rapport d'essai, • La stratégie d'échantillonnage, • Les moyens et matériels de prélèvements et d'essais pour une unité de surface de 2500 m² environ, • La supervision et validation des contrôles par l'ingénieur expert responsable. **L'Unité :**
A-2	**Mesures de concentration en fibres d'amiante à point fixe** Ce prix rémunère à l'unité de volume et à la demande du Maître d'œuvre et de l'AMO amiante, les prestations de prélèvements et de mesures de concentration en fibres d'amiante décrites au CCTP. Ce prix comprend notamment : • Les frais de déplacement, • La production du rapport d'essai, • La stratégie d'échantillonnage, • Les moyens et matériels de prélèvements et d'essais pour une unité de volume de 5 000m³ environ, • La supervision et validation des contrôles par l'ingénieur expert responsable. **L'unité :**
A-3	**Dossier de synthèse** Ce prix rémunère la confection du dossier de récolement et la fourniture en deux exemplaires papier et un exemplaire informatique de l'ensemble des rapports d'essais de l'ensemble des rapports d'intervention ainsi qu'une note de synthèse. Le dossier comprendra notamment : • L'ensemble des fiches de contrôle réalisées pendant la période de préparation, • L'ensemble des fiches de contrôle hebdomadaires et mensuelles réalisées pendant les travaux, • L'ensemble des rapports d'essais et de visite réalisées pendant l'exécution des travaux, • Un document synthétique récapitulant pour chaque élément de traité la liste des éventuelles réserves. Ce prix est rémunéré : • 50% à la diffusion de la première diffusion du dossier, • 50% à l'approbation définitive par le MOE du dossier à joindre au dossier de récolement.

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
	Le Forfait :
A-4	**Plus-value pour travail de nuit** Ce prix rémunère, à l'unité, la plus-value au prix B-6 pour une intervention de nuit. **L'Unité :**

3.2 B – PRELEVEMENTS ET ANALYSES SUR ECAILLES DE PEINTURE

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
B-1	**Recherche de plomb dans un lot d'écailles de peinture** Ce prix rémunère à l'unité de surface et à la demande du Maître d'œuvre et de l'AMO amiante, les prestations de prélèvements et de recherche du plomb dans un lot d'écailles de peinture décrites au CCTP. Ce prix comprend notamment : • Les frais de déplacement, • La production du rapport d'essai, • La stratégie d'échantillonnage, • Les moyens et matériels de prélèvements et d'essais pour une unité de surface de 2500 m² environ, • La supervision et validation des contrôles par l'ingénieur expert responsable. **L'Unité :**
B-2	**Recherche d'amiante dans un lot d'écailles de peinture** Ce prix rémunère à l'unité de surface et à la demande du Maître d'œuvre et de l'AMO amiante, les prestations de prélèvements et de mesures de concentration en fibres d'amiante décrites au CCTP. Ce prix comprend notamment : • Les frais de déplacement, • La production du rapport d'essai, • La stratégie d'échantillonnage, • Les moyens et matériels de prélèvements et d'essais pour une unité de surface de 2500 m² environ, • La supervision et validation des contrôles par l'ingénieur expert responsable. **L'unité :**